« BIEN ÉTUDIER, BIEN-ÊTRE, BIEN VIVRE » : LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE À L'UVSQ

L'UVSQ poursuit sa politique en faveur de la qualité de vie des étudiants et étudiantes par la mise en place de son schéma directeur (2023-2028). Conçu pour être le fil rouge de la politique de la vie étudiante, il se concrétise par un plan d' action opérationnel qui fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation régulière.

Publié le 15 mars 2024

Réalisé sur la base d'un travail de fond d'analyse, consultatif et participatif d'une année (rencontres et entretiens sur sites, ateliers, entretiens avec des collectivités du territoire, consultation des étudiants (focus group, enquêtes), propositions des services…), le schéma directeur se décline en 4 axes et 26 préconisations :

Axe 1 Conforter la place de l'étudiant(e) au cœur de la gouvernance et des dispositifs
Axe 2 Développer une offre de qualité pour chaque étudiant(e) quel que soit son campus

Axe 3 Favoriser le lien formation / bien-être étudiant au profit de la réussite étudiante
Axe 4 Favoriser l'ouverture sur le territoire au bénéfice de la réussite étudiante

La devise ***« bien étudier, bien-être, bien vivre »*** a été retenue pour exprimer la volonté d'amélioration et de développement de la qualité de vie étudiante sur les cinq campus yvelinois de l'université.

Il s'agira de faire évoluer les modes de gouvernance en associant l'ensemble des acteurs concernés et en premier lieu les étudiantes et les étudiants, en tant qu'acteurs de la vie Étudiante au niveau politique et opérationnel, dans le cadre de divers projets participatifs répondant à leurs aspirations : participation à la gouvernance, développement durable, transition écologique et solidaire, innovation, lutte contre la précarité et l'isolement, santé étudiante, égalité femmes-hommes, handicap, inclusion, etc.

Largement consultés lors du travail préparatoire à l'élaboration de ce Schéma Directeur, nos partenaires du territoire (département des Yvelines, collectivités locales, tissu associatif local, réseau d'acteurs dans le monde social, sportif et culturel, CROUS de Versailles) sont associés de près à la mise en place et la réussite des actions menées.

Concrètement, quelques projets à venir :

Mise en place d'une cabine de téléconsultation en partenariat avec le Département des Yvelines. Maison de l'Étudiant. Guyancourt
=> Inauguration le 20 mars 2024

La rénovation d'un espace de vie étudiante en tiers lieu multifonctionnel. Bâtiment Buffon, campus des Sciences à Versailles
=> Inauguration le 26 mars 2024

Organisation d'un Marathon de lecture qui rassemblera étudiants et écrivains autour des thèmes du sport et de la culture. Bibliothèque Universitaire de Versailles.
=> le 2 avril 2024

Sélection, financement et mise en place des propositions des étudiants pour améliorer la vie de Campus via le Budget participatif (ex : installation de fontaines à eau, création d'une association de jeux de société, d'une équipe de volley…) Site web J'ai un projet.
=> printemps 2024

La création d’une ressourcerie étudiante au sein des campus : une action issue du programme WellFaire, directement décliné du schéma directeur. Son ambition est de proposer sur l’ensemble des campus, des tiers lieux embrassant les objectifs de bien-être, de transition écologique et de lutte contre la précarité étudiante, facilitant la sensibilisation et l’engagement de sa communauté étudiante.

L’organisation d’un workshop sur le Temps étudiant, ou comment mieux prendre en compte l’organisation et l’articulation des activités extra-universitaires à l’UVSQ des étudiantes et des étudiants en complément de leur temps de formation. L’événement regroupera au sein de cette grande réflexion, direction des composantes, équipes pédagogiques et administratives, enseignants chercheurs, étudiants et personnels administratifs qui œuvrent dans le domaine de la vie étudiante.

La mise en place d’un groupe projet sur l’emploi étudiant avec la proposition d’une plateforme qui regroupera l’ensemble des services actuels disponibles pour mettre à disposition des offres d’emploi aux étudiants en adéquation avec leur parcours de formation.